

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE : ÉCOLE MATERNELLE LAYET BOUTONNIER Adresse : 55, chemin de Valbois - Cidex 401 06330 ROQUEFORT-LES-PINS	DATE : 6 NOVEMBRE 2018
--	----------------------------------

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires :**

- **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Samira DEMARIA, Mme Claire FILIAGGI, Mme Florence GROENEVELT, M. Yann LELOUP, M. Christophe RUYER et Mme Sophie SAVONITTO
- **Equipe éducative :** Mme Violaine COTTIN, Mme Elisabeth DEBORDE, Mme Florence FABRE, Mme Marie-Cécile GERARD, Mme Bernadette LE PABIC, Mme Stéphanie SEGERIC et M. Philippe SOLER
- **Représentants de la Mairie :** M. Bernard POTTIER (Adjoint Jeunesse & Loisirs), M. Michel ROSSI (Maire), M. Jean-François VACCANI (Adjoint Travaux) et M. Greg CANU (Responsable du Service Jeunesse)

- **Membres suppléants :**

- **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Christelle AZIADJONOU, Mme Marlène LIESCH et M. Olivier OMEDES

- **Autres personnes présentes :**

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des différents membres du Conseil d'École
2. Bilan de la rentrée
3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves
4. Vote du règlement intérieur de l'école pour 2018-2019
5. Point sur la sécurité
6. Point sur les travaux réalisés et à venir
7. La coopérative scolaire
8. Activités, projets et fêtes à venir
9. Activités de l'APE - La Tirelire pour 2018-2019
10. Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :

1. Présentation des différents membres du Conseil d'École

- La Directrice de l'école rappelle la composition et le rôle du Conseil d'École.
Le Conseil d'École réunit les représentants de la communauté éducative, il est composé des membres suivants :
 - Le directeur de l'école, qui est président
 - Deux élus de la Mairie : le maire ou son représentant et un conseiller municipal
 - L'équipe pédagogique de l'école
 - Un des maîtres du RASED
 - Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école
 - Le D.D.E.N = Délégué Départemental de l'Éducation Nationale => il n'y a personne de désigné pour notre école maternelle
 - L'IEN = Inspecteur de l'Éducation Nationale

Assistent avec voix consultative pour les affaires les intéressant :

- autres personnes du RASED : psy, maîtres E, F, ...
- médecin scolaire
- infirmière scolaire
- Assistant de service social
- ATSEM

Ce conseil donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école tous les 3 ans (ce dernier a été voté à la rentrée 2016 et est valable pour 3 ans, jusqu'à fin 2019) ainsi que le règlement intérieur de l'école à chaque nouvelle année scolaire.

- Chaque participant se présente.

2. Bilan de la rentrée

- Rappel des effectifs et de la structure de l'école pour 2018-2019 : 230 élèves - 8 classes :
 - 2 classes de P.S. : Poissons 29 / Oiseaux 30
 - 1 classe de P.S./M.S. : Coccinelles 28 = 12 P.S. + 16 M.S.
 - 1 classe de P.S./G.S. : Ours 28 = 11 P.S. + 17 G.S.
 - 2 classes de M.S. : Ecureuils 29 / Pandas 29
 - 2 classes de G.S. : Chats 29 / Papillons 28Soit P.S. = 82 enfants - M.S. = 74 enfants et G.S. = 74 enfants

Il faut ajouter à ces effectifs 1 inscription confirmée en M.S. du 17/12/18 au 26/02/19 et 5 arrivées complémentaires après les vacances de Noël : 3 en P.S., 1 en M.S. et 1 en GS.

L'effectif passera à 236 élèves vs un effectif à 211 l'année dernière.

- L'école, c'est aussi :
 - 8 ATSEM : Marie-Anne chez les Poissons, Fanny chez les Oiseaux, Armande chez les Coccinelles, Hélène chez les Ecureuils, Patricia chez les Pandas, Sandrine chez les Chats, Chrystel chez les Papillons et Muriel chez les Ours, l'une d'elle, Armande, partira à la retraite fin décembre et la Mairie confirme qu'elle sera remplacée au retour des vacances de fin d'année.
 - 2 AVS : Claire et Gaëlle dont l'une nous quittera le 3/12 (en attente nomination d'1 nouvelle)
- L'équipe enseignante souhaite faire remonter, qu'en raison des effectifs en constante augmentation depuis plusieurs années, les conditions de vie à l'école maternelle se dégradent du point de vue du bien-être des enfants. Beaucoup de bruits et un manque d'espace flagrant.

Les représentants de la Mairie admettent que l'évolution démographique a un impact sur les effectifs des écoles mais que tout est mis en place pour que les petits Roquefortois soient accueillis dans les meilleures conditions.

3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu vendredi 12 octobre matin. Merci aux parents qui ont tenu le bureau de vote en mairie et ont dépouillé.

1 liste unique de candidats « Allez Parents » avec 13 personnes.
417 inscrits sur la liste électorale - 187 votants dont 12 votes blancs ou nuls => 175 suffrages exprimés.
Taux de participation 44,84% (vs 32,98% l'an passé)

Les élus sont : Titulaires : Mmes DEMARIA, FILIAGGI, GROENEVELT, FINN, LONGO, SAVONITTO et Ms RUYER et LELOUP ainsi que Mmes AZIADJONOU, LIESCH, SERFATY et Ms LARDEUX et OMEDES, comme suppléants.

4. Vote du règlement intérieur de l'école pour 2017-2018

Les participants sont interrogés sur les remarques éventuelles suite à leur lecture du règlement intérieur de l'école pour 2018-2019.

La directrice précise les modifications apportées par rapport au règlement de l'an passé : correction de coquilles, paragraphe I-6-2 rajout d'interdiction de vapoter et paragraphe II-4-2 et II-4-3 écharpes, et chaussures lumineuses interdites à l'école.

L'équipe enseignante met en avant 2 points importants de ce règlement : la propreté des enfants entrant en P.S. et le respect des horaires pour assurer la sécurité des enfants.

Le règlement intérieur de l'école pour 2018-2019 est voté à l'unanimité des présents.

5. Point sur la sécurité

- En raison des effectifs, la mise en place de 2 temps de récréation le matin et 2 temps l'après-midi est reconduite cette année => moins d'enfants dans la cour au même moment.
Les classes du bas ensemble 9h45-10h15 le matin et 15h30-16h l'après-midi.
Les classes du haut ensemble 10h15-10h45 le matin et 15h-15h30 l'après-midi.
3 adultes pour surveiller à chaque temps de récréation.

- La sortie de 16h30 a été sécurisée par un marquage au sol délimitant des zones de regroupement par classe afin de fluidifier la récupération des enfants par les adultes. Merci à la Mairie pour ces travaux au service de la sécurité des enfants.

- Le dispositif Vigipirate « Alerte attentat » est maintenu.

Ce dispositif entraîne :

- Sécurisation de l'entrée de l'école : interdiction de stationner, absence d'attroupement et mise en place de barrières
- Accueil par un adulte à l'entrée de l'école
- Contrôle visuel des sacs
- Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement
- Organisation de 3 exercices de sécurité (PPMS) dont un « attentat - intrusion » avant les vacances de la Toussaint :

1 exercice Incendie a eu lieu le 18 septembre : impeccable. 1 min 52 s pour évacuer l'école et rejoindre les points de rassemblement. Attention, le personnel cantine n'a pas participé...

1 exercice Attentat-Intrusion a été réalisé mardi 16 octobre au matin en présence de la gendarmerie de Roquefort, de 2 policiers municipaux (ASVP), de Solène Fenoglio (représentante du service jeunesse de la Mairie), de Tony Navarro (représentant du service technique de la Mairie) et de M. Carbonnier (société Flash Alarm qui gère le dispositif d'alerte PPMS mis en place l'an passé).

Scénario : intrusion virtuelle d'un individu suspect dans la cour de récréation par le portail d'accès en bois du chemin de Valbois. Il était prévu évacuation pour les classes de l'étage et mise à l'abri pour les classes du Rdc. Au regard des conditions météorologiques, toutes les classes se sont finalement mise à l'abri.

Excellente réaction des enfants qui ont été très, très silencieux.

Même remarque que pour l'exercice incendie, nécessité d'impliquer le personnel cantine lors de cet exercice.

L'exercice a duré 15 min.

Certains problèmes relevés lors de l'exercice de l'an passé ont été corrigés :

- Talkie-walkie sur secteur : Ils fonctionnent tous

- Les clés disponibles dans les classes ont toutes été vérifiées et permettent de fermer les portes de l'intérieur comme de l'extérieur.
- Les parties vitrées des portes des classes ont été opacifiées par les enseignants au moyen d'affiches ou de papier de couleur.
- L'équipe enseignante a défini un mot de passe (transmis à la gendarmerie) pour garantir la levée de l'alerte.

Reste les problématiques suivantes :

- Il faut doter chaque classe des clés des portails qui permettent de rejoindre l'esplanade devant les 2 écoles et d'une clé du portail en bois côté chemin de Valbois. Les représentants de la Mairie assurent que cela sera fait rapidement.
- La gendarmerie a demandé à recevoir les clés de l'école. La Mairie n'y voit pas d'inconvénients et se chargera de les lui transmettre.

6. Point sur les travaux réalisés et à venir

Travaux réalisés :

Pendant les vacances d'été, la Mairie indique avoir réalisé des travaux à l'école maternelle pour un budget de 19 100€. Cela a concerné :

- Le déménagement et les travaux de réorganisation des locaux : transformation d'un dortoir en classe et vice versa
- Changement d'une partie du sol du couloir du RdC de l'école
- Marquage au sol permanent dans la cour à l'entrée de l'école
- Travaux dans les sanitaires
- Accrochage de la mosaïque réalisée par les P.S. dans le hall de l'école

Travaux à venir :

Sont prévus par la Mairie d'ici la fin de l'année :

- Rideaux occultants pour le temps calme dans la classe des Coccinelles
- Sécurisation du tour des arbres dans la cour de récréation

Travaux demandés par l'équipe pédagogique :

- Nouveau dortoir (salle donnant sur la cour de récréation) : isolation sonore de la fenêtre qui donne sur la cour. La Mairie se déplacera à l'école pour faire la proposition la plus adéquate.
- Couverture de la cour devant la cantine de l'école pour utilisation comme préau de récréation et espace d'activités motrices en cas de pluie et afin d'abriter la sortie des élèves à 16h30. La Mairie indique que le coût de tels travaux s'élèverait à plus de 20 000€.
- Fourniture pour chaque classe des clés suivantes :
 - la clé permettant l'ouverture du petit portail qui donne accès à l'école élémentaire
 - la clé qui permet l'ouverture du portail de l'élémentaire pour accéder à l'esplanade devant les écoles
 - la clé qui permet l'ouverture du portail en bois vers le chemin de Valbois.
- Informatique : la procédure envisagée du cahier de travaux informatiques consulté par le service technique et remonté à la personne concernée ne fonctionne pas. Nous n'avons eu aucune intervention depuis début septembre et les problématiques sont là.

La Mairie propose de rationaliser les demandes de travaux et les demandes informatiques en transmettant à l'école maternelle un accès à la plateforme dédiée en Mairie pour que les demandes soient effectuées via cette plateforme qui permet de suivre l'état d'avancement des travaux demandés.

7. La coopérative scolaire

L'école adhère à l'OCCE 06 selon un mode de gestion déconcentrée. Un seul compte d'école sur lequel sont versés toutes les recettes et à partir duquel toutes les dépenses sont comptabilisées. Chaque classe recevant une avance du même montant pour les dépenses afférentes à ses projets.

Cette adhésion à l'OCCE est payante (2,45€ par enfant, soit 561€ cette année) et implique une assurance si les activités ou le matériel acheté le sont par la coopérative.

Les comptes de la Coopérative de l'École sont à la disposition des représentants des parents qui voudraient les consulter. Mme Demaria a d'ailleurs signé le compte-rendu financier de l'année passée courant septembre.

8. Activités, projets et fêtes à venir

Noël :

Choix des livres offerts aux enfants par la Mairie a eu lieu. Grand merci d'avance pour les enfants.

Jeudi 13 décembre au matin : Spectacle offert par la Mairie à la Médiathèque. Comédie Musicale.

Venue du Père Noël à l'école le jeudi 20 décembre avec chants prévus pour lui puis il passera dans les classes pour distribuer les cadeaux de Noël qu'il a apporté pour chaque classe.

Puis goûter pour lequel les parents seront sollicités.

Malheureusement, nous n'avons pas de Père Noël. Les parents d'élèves sont sollicités pour nous aider à trouver un volontaire.

Galette des Rois à l'école : Vendredi 18 janvier

Carnaval : Mardi 5 mars

Avec en amont intervention de l'Association Lo Cepon - Danses Provençales

Volonté de réitérer le défilé à l'école élémentaire comme l'an passé.

9. Activités de l'APE - La Tirelire pour 2018-2019

La parole est donnée à Mme Savonitto, nouvelle présidente de l'Association la Tirelire.

Elle remet à la directrice le chèque de 5 600€ dédié aux projets de l'école maternelle suite à la kermesse de l'année passée. Une liste des projets prévus avec cette somme sera affichée à destination des parents.

Mme Savonitto annonce les projets à venir d'ici le mois de mars : opération chocolats de Noël, Goûter de Noël le 07/12 à 16h30, Galette des Rois le 11/01 à 16h30.

10. Questions diverses des participants

Aucune question n'est posée.

La séance est levée à 19h15.

Fait à Roquefort-les Pins, le20/11/2018.....

Le Président du Conseil d'École :

Violaine COTTIN



Le Secrétaire de séance :

Stéphanie SEGERIC

